

# UNE HISTOIRE DE CHIFFRES : LA VALEUR DES CONSULTATIONS ANNUELLES SUR LES NIVEAUX D'IMMIGRATION

**JACK JEDWAB** est actuellement le président de l'Association d'études canadiennes et de l'Institut canadien des identités et des migrations. Il dirige l'AEC depuis 1998. Il a auparavant été le directeur général de la branche québécoise du Congrès juif canadien (1994-1998). Il est titulaire d'un doctorat en histoire canadienne de l'Université Concordia. Entre 1983 et 2008, il a enseigné au Département de sociologie et au Département de science politique de l'Université McGill et auprès de l'Institut pour l'étude du Canada de l'Université McGill. Il a également enseigné au département d'histoire à l'Université du Québec à Montréal. Il est également le président du Congrès national Metropolis sur l'immigration et l'intégration, et il est le fondateur et rédacteur en chef de la publication Diversité canadienne. Il collabore régulièrement avec la Gazette de Montréal et divers médias nationaux.

---

Les consultations annuelles ou pluriannuelles des niveaux d'immigration sont considérées comme étant une discussion essentielle pour déterminer le nombre d'immigrants arrivant au pays. Puisque le niveau d'immigration a très peu changé au cours des 20 dernières années, l'auteur doute que l'exercice concerne effectivement les chiffres. Il souligne aussi qu'en l'absence de variations des statistiques, les preuves qu'offrent occasionnellement des analystes sur les conséquences de telles variations aboutissent généralement à une discussion théorique. Enfin, compte tenu du manque relatif de connaissance du public du nombre d'immigrants qui arrivent au Canada, l'auteur recommande qu'on redouble d'efforts pour mieux informer le public de l'immigration.

Du début du XX<sup>e</sup> à aujourd'hui, la croissance démographique du Canada par l'immigration a joué un rôle énorme dans son émergence en tant que pays respecté pour ses réalisations économiques, sociales et culturelles. En effet, le Canada a la réputation d'être un pays d'immigrants, car un Canadien sur cinq est né à l'étranger, ce qui, après l'Australie, est le troisième au monde en matière des rapports de ce genre. La croissance naturelle et l'immigration internationale sont les catalyseurs de la croissance démographique du Canada (les estimations démographiques provinciales et territoriales sont aussi des éléments de la migration interprovinciale). Par exemple, pendant le deuxième trimestre de 2015, la croissance naturelle était de 33 000, presque la moitié du total pour la migration internationale, soit 64 000. Mis à part un baby-boom peu probable, l'immigration deviendra bientôt le seul moyen d'accroître la population du pays.

On considère que le niveau d'immigration annuel est un des plus importants éléments de la politique d'immigration d'un pays. Ce qui consiste en un niveau d'immigration approprié pour l'économie et la société canadienne fait l'objet d'un débat qui se poursuit. Toutefois, ce sont principalement les experts qui participent au débat, car la population élargie n'a pas vraiment pris part aux discussions sur les taux d'immigration. Puisque le niveau d'immigration annuel a peu varié au cours des 20 dernières années, il est difficile de déterminer avec certitude si le nombre d'immigrants a une incidence significative sur l'économie. Par conséquent, depuis les années 1990, il n'est pas possible de tirer des conclusions définitives sur l'incidence des variations quelconques du nombre d'immigrants annuel sur l'économie. Alors, les conclusions tirées des observations d'une fluctuation du niveau d'immigrant ne peuvent être que théoriques. Il existe plusieurs études sur le

rendement économique des nouveaux arrivants au cours de certaines périodes après leur arrivée. De telles études sont certainement importantes, mais elles offrent peu sur les conséquences des variations du niveau d'immigration.

Il faut aussi noter qu'au cours des dernières décennies, même si le gouvernement n'a pas réduit le niveau d'immigration, la part de la population entière du Canada que représente le nombre d'immigrants accueilli annuellement a été réduit. En 1992, le gouvernement canadien a accepté 30 000 immigrants de moins que 1% de la population, la cible historique des gouvernements libéraux. Pour atteindre cet objectif de 1% aujourd'hui, le gouvernement devra accepter à peu près 350 000 personnes, ce qui représente entre 80 000 et 100 000 personnes de moins que l'objectif.

On prétend ici que les consultations annuelles sur les niveaux d'immigration sont d'une certaine manière une appellation inappropriée. Il faut la redéfinir ou la réinventer afin qu'elle soit plus axée sur les ressources destinées à faciliter l'établissement d'immigrants au Canada et moins sur les chiffres. En effet, ce changement souhaité est devenu un important élément de telles consultations, mais il faut que cela devienne plus explicite. On soutient aussi qu'il faut mieux informer les Canadiens sur l'immigration, car ils n'en savent pas assez sur l'établissement et la sélection des immigrants. Si le public n'est pas bien informé sur l'immigration, les discussions sur ce sujet ne seront pas toujours basées sur des renseignements exacts.

Le Canada n'a pas eu de débats véritables sur le nombre d'immigrants qui devrait être admis au Canada depuis longtemps.

La plupart des économistes s'accordent pour dire que le Canada a besoin d'accueillir plus d'immigrants qualifiés. Le débat en question porte sur le nombre d'immigrants que le Canada devrait accepter. La Banque Royale, la Ontario Coalition of Agencies Serving Immigrants, le Conference Board du Canada et la fondation Canada West exigent que l'objectif de 1% soit visé.

Un texte publié en 2012 dans le Globe and Mail prétend que le Canada avait besoin d'un « flot d'immigrants ». Il prétend qu'au cours des dix prochaines années, un million d'emplois risqueraient de ne pas être remplis. En raison du vieillissement de la population, l'immigration deviendra probablement la seule manière d'accroître le nombre de personnes sur le marché du travail. Le Globe and Mail a ajouté que le ratio Canadiens en âge de travailler/personnes âgées est en train de chuter, ce qui aurait pour conséquence une assiette fiscale réduite et un manque accru de main-d'œuvre. Bien que l'immigration ne soit pas la seule manière de pallier cette pénurie, elle pourrait l'atténuer.

Certaines économistes ont légitimement recommandé d'être prudent. Christopher Worsick a affirmé: « En déterminant

s'il faut augmenter le niveau d'immigration ou comment s'y prendre, il est primordial de tenir compte de l'intégration des nouveaux arrivants dans le marché du travail. Cette intégration, pendant les dernières années, était mauvaise comparée à celle des personnes nées au Canada. »

La plupart des observateurs propose comme solution d'améliorer le processus de sélection en révisant le système de points afin d'attirer plus de jeunes immigrants maîtrisant les langues officielles. Bien que la politique d'immigration aborde la réunion des familles ainsi que des considérations humanitaires, on accorde plus d'importance aux considérations économiques, car plus 60% des immigrants qui sont admis sous une catégorie économique.

Au cours des 20 dernières années, des modifications ont été apportées afin que les compétences des immigrants admis au pays sous des catégories économiques correspondent aux besoins du marché. Ces modifications n'ont toutefois pas changé les statistiques de manière importante. Cependant, il y a eu une augmentation substantielle de l'arrivée de travailleurs temporaires étrangers. Les niveaux d'immigration étaient en moyenne de 220 000 immigrants par année pendant les années 1990 et un peu plus de 240 000 pendant la première décennie du XXI<sup>e</sup> siècle. En 1992, le Canada a admis à peu près le même nombre.

Il est vrai que certains analystes exigent que le nombre d'immigrants soit réduit quand l'économie est instable, car les immigrants ont de la difficulté à trouver du travail au Canada et sont moins capables de s'établir économiquement et socialement. Ces analystes soulignent aussi qu'il y a une limite au nombre d'immigrants qui peut s'intégrer au pays et une limite à l'habileté des services publics à s'adapter à la croissance de la population.

En résumé, même si une bonne partie de la discussion nationale sur l'immigration a abordé la question de viser un nombre d'immigrants plus élevé, la proposition de ceux qui recommandent une augmentation a relativement été un échec pour la majorité des 25 dernières années. Il est légitime de se demander si les consultations gouvernementales concernant les niveaux d'immigrations n'étaient rien de plus qu'une campagne de relations publiques reliée au nombre d'immigrants à être accueilli par année.

## LES DIFFICULTÉS DU CHANGEMENT : LES ENTRAVES AU RAJUSTEMENT DU NOMBRE D'IMMIGRANTS

Dans son rapport de 1981, le vérificateur général a exigé que le ministre de l'Immigration justifie mieux ses raisons d'annoncer un certain nombre exact ou approximatif chaque année. Depuis ce temps, Immigration et citoyenneté Canada

a typiquement réclamé une rétroaction publique sur l'immigration au Canada et, plus spécifiquement, sur les niveaux d'immigration. Les planificateurs nationaux de l'immigration consultent les provinces et les agences des secteurs bénévoles et privés ainsi qu'un petit groupe d'académiciens qui s'intéressent à la composition du flux d'immigration au Canada.

Les législateurs de l'immigration au Canada présentent les objectifs majeurs du pays comme suit :

- Créer une économie canadienne forte et prospère où toutes les régions profitent des bienfaits de l'immigration ;

- Réunir les familles ;

- Remplir les obligations juridiques internationales relatives aux réfugiés et relatives à l'aide offerte à ceux qui ont besoin de se rétablir et ;

- Protéger la santé et la sécurité des Canadiens.

Par rapport aux niveaux, Immigration et citoyenneté Canada pose les trois questions suivantes : 1) « Quel est le juste niveau d'immigration au Canada ? » 2) « Comment faut-il répartir ce niveau général entre les trois principales catégories de résidents permanents : l'immigration économique, le regroupement familial et les réfugiés et cas d'ordre humanitaire ? (ce qu'on appelle *la répartition des immigrants*) » et 3) « quel rôle l'immigration peut-elle jouer pour soutenir l'économie du Canada ? »

Le plan des niveaux d'immigration doit aussi équilibrer des choses comme :

- Les engagements et priorités actuelles du gouvernement du Canada ;

- La capacité de notre économie et de nos communautés à intégrer des nouveaux arrivants ;

- Les conditions économiques actuelles et futures ainsi que les besoins du marché du travail ;

Une préoccupation grandissante dans la planification des niveaux est la sécurité, car il faut évaluer adéquatement le besoin en sécurité d'Immigration et citoyenneté Canada et ses partenaires (la GRC, l'ASFC et le SCRS) disposent des ressources financières pour traiter des demandes pour une livraison efficace du programme.

En théorie, tel que mentionné par les agents d'Immigration et citoyenneté Canada, le département peut traiter autant de demandes que possible et ensuite écrire un rapport sur les résultats à la fin de l'année. S'il exécute l'exercice de planification, il le fera parce que la loi canadienne sur l'immigration

l'exige. Mais des agents ajoutent qu'un exercice de planification est nécessaire pour « faire fonctionner un système aussi grand et complexe que l'immigration... allouer des ressources à travers un énorme réseau de traitement au Canada et autour du monde... d'aider les nouveaux arrivants à s'établir et s'intégrer [ils] doivent savoir le nombre auquel ils peuvent s'attendre. »

Le plan des niveaux d'immigration se justifie davantage comme étant relié à la politique gouvernementale, car le gouvernement du Canada doit équilibrer les coûts et les avantages d'un peuple qui fait confiance au programme d'immigration du pays. La planification du niveau et de la répartition est décrite comme étant le meilleur outil pour gérer le système d'immigration pour le bien du Canada. Sans aucun doute, comme les agents d'Immigration et citoyenneté Canada le soulignent, le maintien de la confiance du public est un objectif clé de l'exercice de planification.

Immigration et citoyenneté Canada note avec raison qu'il y a un degré d'incertitude dans la planification des niveaux d'immigration. Bien qu'Immigration et citoyenneté Canada soit en mesure de planifier et contrôler beaucoup de choses, lorsqu'il s'agit du flux d'immigration, il y a en effet plusieurs imprévus.

Par exemple, comme des agents le constatent, en matière de visas de résidents permanents, Immigration et citoyenneté Canada n'a aucun contrôle sur le moment exact où, et même si, une personne se sert de ce visa pour venir au Canada. Ceci étant dit, des objectifs spécifiques pour chaque catégorie d'immigration doivent être fixés afin d'inclure le nombre de demandes qui doit être traité afin d'assurer que le nombre de demandes admise ne dépasse pas la limite prévue. Il faut aussi tenir compte des besoins variables de main-d'œuvre à des provinces et des territoires, des régions urbaines et rurales et des secteurs de l'économie. Pour cette raison, le gouvernement du Canada doit travailler avec les provinces et les territoires (sans mentionner les villes) afin de gérer correctement le programme d'immigration.

Les provinces ont précisé leurs besoins économiques, sociaux et en matière de main-d'œuvre spécifiques. Dans le cas du Québec, il y a une entente établie (l'Accord Canada-Québec, 1991) qui donne à la province le pouvoir de fixer ses propres objectifs (toutefois, les considérations humanitaires ne tombent pas sous la responsabilité de la province). La province gère aussi son propre programme d'immigration économique. Le gouvernement du Québec organise aussi sa propre consultation annuelle ou pluriannuelle sur les niveaux d'immigration. En effet, la province s'est servie de ce forum pour justifier une augmentation récente du nombre d'immigrants. Dans les années à venir, il y aura des occasions inouïes d'évaluer l'incidence de l'augmentation du nombre d'immigrants sur les changements économiques et sociaux.

En résumé, l'idée même d'établir une limite de demandes glo-

bale annuellement semble être une tâche complexe en raison de divers obstacles possibles aux changements apportés. Toutefois, il est légitime de se demander si de telles consultations sont vraiment ce qu'elles sont censées être et si, en effet, elles visent plutôt à justifier les chiffres actuels plutôt que de les élever à un autre « niveau ».

## S'IL N'EST PAS QUESTION DE NIVEAUX D'IMMIGRATION, SUR QUOI PORTE LA CONSULTATION ANNUELLE ?

Un des aspects clés de la discussion nationale sur le nombre d'immigrants qui attire l'attention du public est la question de l'intégration. Le processus de planification d'Immigration et citoyenneté Canada aborde le point auquel la société peut intégrer les nouveaux arrivants. Ce processus sous-entend qu'il dépend de divers éléments, entre autres :

- De politiques, de programmes et de services qui appuient l'intégration des immigrants ;
- De conditions du marché du travail qui permet aux immigrants de contribuer à l'économie canadienne et ;
- De la volonté du nouvel arrivant et de la communauté locale à participer au processus d'intégration.

Les critères établis par Immigration et citoyenneté Canada ne comportent aucune mention explicite des préoccupations sociales et culturelles ou, plus spécifiquement, du degré d'adaptation perçu aux valeurs sociétales (peu importe la définition). Il n'y a pas de mentions non plus de perturbation de l'harmonie entre divers groupes que pourrait causer une augmentation du nombre d'immigrants. Si de telles mentions explicites sont moins manifestes dans le processus de consultation annuel, leur place est plutôt importante sur la scène politique, dans les discussions médiatiques nationales et dans les discours sur l'immigration. On entend beaucoup parler de l'adaptation des immigrants aux valeurs canadiennes, au besoin de maintenir la cohésion sociale (peut importe le sens) et la variante récente de cette idée, la notion également vague de vivre ensemble (les partisans de ce concept examinent

« le vivre ensemble » plutôt que « vivre ensemble »).

Puisqu'il y a eu peu de variations dans les niveaux d'immigration au cours des 20 dernières années, il est difficile de déterminer avec certitude si le nombre d'immigrants a une incidence importante sur les tensions ou l'harmonie entre les différents groupes de la société. Cependant, cela n'a pas empêché que le débat de société soit, en grande partie, présenté ainsi. Les planificateurs des niveaux d'immigrations peuvent alors ignorer cette manière de présenter le débat puisque les décideurs du pays y jouent un rôle. Les représentants élus ne peuvent pas ignorer l'opinion publique en matière d'immigration, car les agents d'immigration et citoyenneté Canada constatent que maintenir la confiance du public dans le système d'immigration est essentiel.

## CE QUE SAVENT LES CANADIENS DE L'IMMIGRATION

L'État doit-il accorder de l'importance à l'opinion publique en matière de niveaux d'immigration annuels? Idéalement, si l'opinion publique était pour être considérée comme un élément clé du débat sur les niveaux d'immigration, il devrait se baser sur des données plus exactes reliées au nombre d'immigrants. Dans le meilleur des mondes, on pourrait aussi espérer qu'un grand nombre de personnes soit conscient des retombées sociales et économiques de l'immigration (tout en tenant compte du fait qu'on ne peut pas exiger que tous soient des économistes).

Citoyenneté et immigration Canada démontre un intérêt pour les connaissances de public en matière d'immigration. Le gouvernement commande des enquêtes de suivi annuelles souvent axées sur ce que le public sait sur le nombre d'immigrants que le Canada reçoit et sur ses impressions relatives aux bienfaits économiques de l'immigration. Quant aux chiffres, comme on peut le constater ci-dessous, Immigration et citoyenneté Canada a commandé une enquête de suivi en 2015 auprès de 3 028 Canadiens. Une faible majorité est d'avis que le nombre annuel est à peu près acceptable. Cependant, à peu près le quart des Canadiens croient qu'il y a trop d'immigrants.

TABLEAU 1 : SELON VOUS, CROYEZ-VOUS QUE LE CANADA ACCOMPTE TROP, PAS ASSEZ OU JUSTE ASSEZ D'IMMIGRANTS ?

	TOTAL	Atlantique	QC	ON	MB/SK	AB	C-B
Nombre total	3 028	216	726	1 161	196	322	407
Trop	26 %	22 %	21 %	30 %	31 %	30 %	24 %
Pas assez	12 %	22 %	9 %	13 %	9 %	12 %	14 %
Juste assez	52 %	46 %	62 %	49 %	52 %	48 %	50 %
Ne sais pas	8 %	10 %	7 %	8 %	7 %	9 %	10 %
Ne veux pas répondre	1 %	0 %	0 %	0 %	1 %	2 %	2 %

Sous-jacente à la question posée dans l'enquête ci-dessus est la question suivante : « Combien d'immigrants le Canada accueille-t-il dans une année donnée? » Les Canadiens sont, pour le moins, quelque peu incertains. À peu près 47 % croient que le pays accepte moins de 150 000 immigrants par

année. Seulement un Canadien sur cinq croit que le Canada en accepte plus et à peu près un sur trois semble ignorer le nombre exact. Bref, la grande majorité des Canadiens semble ignorer que le pays accueille à peu près 250 000 immigrants par année.

TABLEAU 2 : SELON VOUS, COMBIEN D'IMMIGRANTS CROYEZ-VOUS QUE LE CANADA ACCUEILLE APPROXIMATIVEMENT AU PAYS CHAQUE ANNÉE ?

	TOTAL	Atlantique	QC	ON	MB/SK	AB	C-B
Moins de 10 000	12 %	18 %	11 %	12 %	13 %	10 %	11 %
Entre 10 000 et 24 999	12 %	13 %	12 %	10 %	20 %	12 %	11 %
Entre 25 000 et 49 999	5 %	6 %	7 %	3 %	4 %	6 %	3 %
Entre 50 000 et 99 999	8 %	10 %	12 %	6 %	8 %	8 %	4 %
Entre 100 000 et 149 999	10 %	8 %	9 %	11 %	7 %	14 %	10 %
Entre 150 000 et 299 999	11 %	5 %	9 %	13 %	7 %	9 %	12 %
300 000 ou plus	9 %	6 %	7 %	10 %	9 %	12 %	11 %
Ne sais pas/ Ne veux pas répondre	34 %	33 %	32 %	35 %	33 %	31 %	39 %

La question sous-jacente à la perception du public des niveaux d'immigration est la suivante : « le nombre d'immigrants est-il trop élevé? » Quand l'enquête d'Immigration et citoyenneté Canada présente les statistiques exactes aux

Canadiens, le pourcentage de ceux qui croient qu'il y a trop de nouveaux arrivants est passé à 37 %, c'est-à-dire qu'il a augmenté de 10 %.

TABLEAU 3 : AU TOTAL, APPROXIMATIVEMENT COMBIEN D'IMMIGRANTS CROYEZ-VOUS QUE LE CANADA LAISSE ENTRER AU PAYS CHAQUE ANNÉE ?

	Selon vous, croyez-vous que le Canada accepte trop, pas assez ou juste assez d'immigrants ?	En réalité, au cours des dernières années, approximativement 250 000 nouveaux immigrants sont arrivés chaque année. Compte tenu de ce fait, croyez-vous que le Canada accepte...
Trop	26 %	37 %
Pas assez	12 %	11 %
Juste assez	52 %	47 %
Ne sais pas	8 %	4 %
Ne veux pas répondre	1 %	1 %

Trop de Canadiens ne connaissent pas les chiffres exacts et en plus, il n'y a pas de consensus sur la catégorie d'immigration qui devrait être favorisée en matière d'immigration. Un sondage mené en mars 2015 par Léger Marketing indique que la grande majorité des répondants croient qu'il faut favoriser les travailleurs qualifiés. Bien qu'ils aient augmenté en nombre de manière substantielle au cours des cinq dernières années, la catégorie des travailleurs temporaires n'est pas une catégorie d'immigration pour laquelle le public veut faciliter l'immigration. Les réfugiés ne sont pas une catégorie choyée

par les Canadiens non plus. Encore une fois, bien informer le public pourrait influencer leurs impressions de manière substantielle. L'information pourrait aider à expliquer les raisons sous-jacentes aux décisions du gouvernement en matière d'immigration et comment il prend des décisions.

Classez les groupes de migrants suivants pour lesquels le Canada doit faciliter l'immigration au pays sur une échelle de 1 (le groupe que le Canada devrait le plus favoriser) à 5 (le groupe que le Canada devrait le moins favoriser).

TABLEAU 4 : LE CANADA DEVRAIT FACILITER L'ENTRÉE AU PAYS AUX IMMIGRANTS SUIVANTS – CLASSEZ LES GROUPES SUIVANTS SELON UNE ECHELLE DE 1 (LE GROUPE QUE LE CANADA DEVRAIT PRIVILEGIER LE PLUS) À 5 (LE GROUPE QUE LE CANADA DEVRAIT PRIVILEGIER LE MOINS)

	TOTAL	Atlantique	QC	ON	MB/SK	AB	C-B
Travailleurs qualifiés qui veulent s'établir de manière permanente	32 %	35 %	26 %	34 %	33 %	39 %	30 %
Immigrants de la catégorie de la réunification familiale	24 %	22 %	24 %	22 %	24 %	27 %	31 %
Des investisseurs et des entrepreneurs qui veulent s'établir de manière permanente	23 %	19 %	29 %	23 %	24 %	21 %	20 %
Demandeurs d'asile	15 %	10 %	15 %	16 %	14 %	11 %	14 %
Travailleurs temporaires	6 %	12 %	7 %	6 %	5 %	3 %	5 %

## D'OÙ VIENT LA PERCEPTION DE CEUX QUI CROIENT QU'IL Y A TROP D'IMMIGRANTS AU CANADA ?

On note dans un sondage de Léger Marketing de mars 2015 commissionné par l'Association d'études canadienne que l'accès à l'emploi est une des préoccupations principales

des Canadiens qui croient que le Canada accepte trop d'immigrants. Beaucoup de personnes, lorsqu'on leur demande de donner la raison pour laquelle ils croient qu'il y a trop de nouveaux arrivants, citent l'intégration culturelle comme élément. C'est la raison principale donnée par la grande majorité des répondants au Québec et, dans une moindre proportion, en Alberta.

TABLEAU 5 : RAISONS POUR LESQUELLES LES CANADIENS QUI CROIENT QUE TROP D'IMMIGRANTS VIENNENT AU CANADA PENSENT QU'IL EN EST AINSI :

	TOTAL	Atlantique	QC	ON	MB/SK	AB	C-B
Manque d'emplois	20 %	23 %	9 %	25 %	23 %	16 %	18 %
Les immigrants ne veulent pas adopter les valeurs et coutumes canadiennes	13 %	1 %	23 %	10 %	5 %	18 %	13 %
Les quotas, les lois et les règlements sont trop laxistes	12 %	15 %	16 %	10 %	12 %	4 %	18 %
Demandes irraisonnables d'accommodements	9 %	8 %	13 %	9 %	3 %	7 %	7 %
Augmentation de discrimination à rebours ou d'action positive (ex. : voler nos emplois)	8 %	6 %	2 %	10 %	18 %	10 %	5 %
Les immigrants viennent profiter des droits, des libertés et de la sécurité sociale du Canada	7 %	3 %	5 %	8 %	3 %	11 %	5 %
Saturation excessive des réseaux de services sociaux (ex. : aide sociale, banque d'alimentation, etc.)	6 %	4 %	4 %	8 %	7 %	8 %	6 %
Les citoyens nés au Canada sont marginalisés et défavorisés	6 %	7 %	4 %	7 %	14 %	4 %	5 %
Menace à la sécurité ou contournement des lois fédérales et provinciales	4 %	4 %	6 %	3 %	5 %	7 %	2 %

Les préoccupations de la partie de la population qui croit qu'il y a trop d'immigrants se confirment davantage lorsqu'on examine la manière dont les Canadiens ayant des points de vue différents répondent à certaines questions sur l'assimilation et les conflits entre différents groupes. Tel que présenté ci-dessous, les Canadiens qui croient qu'il y a trop d'immigrants sont beaucoup plus susceptibles d'appuyer la proposition suivante : « Les groupes religieux et culturels comme les

juifs, les musulmans et les sikhs devraient abandonner leurs coutumes et traditions afin d'être plus comme les autres » et que « les sociétés occidentales sont totalement incompatibles avec les textes et pratiques islamiques dans le monde. » Ces préoccupations sont présentes chez les Canadiens qui sont à l'aise avec les niveaux d'immigration à un degré moindre, mais pas insignifiant (peu importe s'ils connaissent les statistiques exactes).

TABLEAU 6 : SELON VOUS, CROYEZ-VOUS QUE LE CANADA ACCEPTE TROP, PAS ASSEZ OU JUSTE ASSEZ D'IMMIGRANTS ?

	Trop	Pas assez	À peu près juste
Les groupes religieux et culturels comme les juifs, les musulmans et les sikhs devraient abandonner leurs coutumes et traditions afin d'être plus comme les autres	45,9 %	22,1 %	23,7 %
Les sociétés occidentales sont totalement incompatibles avec les textes et pratiques islamiques dans le monde	68,3 %	44,3 %	48,3 %

## CONCLUSION

Mis à part l'obligation législative, il y a des raisons valables d'organiser des consultations annuelles sur l'immigration. L'accent mis sur les chiffres, toutefois, laisse croire qu'il y aurait des modifications apportées en fonction des recommandations issues des organismes engagés dans le processus. Le fait que les niveaux d'immigration aient peu varié au cours des 25 dernières années sous-entend que les consultations concernent peu les chiffres. Par conséquent, il est difficile de faire plus que des observations théoriques sur l'incidence des

variations du nombre d'immigrants sur les conditions économiques et sociales au Canada. À mesure qu'on se rapproche du 150<sup>e</sup> anniversaire du Canada, un débat public à propos des niveaux d'immigrations serait de mise en tant qu'élément de n'importe quelle vision de l'avenir du pays. Un tel débat impliquerait idéalement une meilleure connaissance du public de l'immigration. Il faudrait mettre plus d'effort pour atteindre cet objectif. Les consultations annuelles sur les niveaux d'immigration qui pourraient bénéficier de l'annulation des allusions aux niveaux peuvent être plus utiles à ces fins qu'elles ne le sont actuellement.